Fiche action PFM63 – AURA

Intitulé de l'action n°1
« Expérimentation de solutions d'écomobilité solidaires sur les territoires ruraux du Puy-de-Dôme dans l'objectif de renforcer les Territoires à Mobilité Inclusive (TAMI) »
Nom et coordonnées du responsable technique de l'action :
Claire LAIGNEZ, c.laignez@pfm63.fr, 07 49 22 02 70
Action portée par (liste des partenaires) :
Conseil Départemental du Puy-de-Dôme Billom Communauté Cap'Emploi et Pôle Emploi CRESS Auvergne Rhône Alpes Agglo Pays d'Issoire Riom Limagne & Volcans Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Thiernois Syndicat Ferroviaire du Livradois-Forez Ambert Livradois-Forez CISCA (Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne) Missions Locales
Description précise et calendrier de l'action
La Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme (PFM63) est une association qui propose des solutions de mobilité aux publics les plus empêchés de se déplacer depuis plus de douze ans. Porte d'entrée unique à l'échelle du département du Puy-de-Dôme sur les questions d'écomobilité inclusive, la PFM63 est spécialisée dans l'accompagnement individuel et collectif des personnes en situation de précarité. Afin d'améliorer les compétences des bénéficiaires à « savoir bouger », la PFM63 a développé des outils d'accompagnement performants (accompagnement individuel, ateliers collectifs, permis AM, apprentissage au code…). Cependant en zones rurales, territoires sur lesquels les solutions de déplacement en dehors de la voiture individuelle sont rares voire inexistantes, l'offre d'accompagnement à une mobilité autonome trouve ses limites, et l'objectif du permis de conduire et de l'acquisition d'une voiture individuelle est systématisé. Ainsi afin de participer au changement de pratique et d'inciter nos publics à utiliser des moyens alternatifs à la voiture individuelle, la PFM63 se positionne comme le trait d'union entre les collectivités territoriales, le milieu associatif et les particuliers pour faire émerger et expérimenter des solutions innovantes. Au cœur de ce projet, 5 animateurs territoriaux positionnés sur les territoires, permettront d'impulser des démarches collectives. Leurs missions, très complémentaires à celles des conseillères mobilité spécialistes de l'accompagnement individuel, s'organiseront autour de trois objectifs :

- **Former et sensibiliser les habitants et les acteurs locaux**

Mise en place d'un programme de formation à destination des élus, des techniciens et du milieu associatif. Impulser le changement de pratiques par la mise en place d'accompagnement individuel et d'ateliers collectifs auprès de publics cibles non éligibles actuellement à la PFM63 via des partenariats forts comme avec les ESAT et Cap'Emploi.

- Animer et coordonner une démarche participative dans le but de structurer localement des pôles de mobilité

Les animateurs territoriaux auront comme principale mission d'aider les acteurs locaux à structurer leurs projets de mobilité inclusive et d'aider à l'émergence de projets collectifs. Certaines initiatives comme la location de vélos électriques, le développement de vélo-écoles, la mise en place de Transport d'Utilité Sociale ou la valorisation du ferroviaire ont déjà été identifiées. Les animateurs territoriaux en partenariat avec les EPCI, seront ainsi à disposition des porteurs de projets pour les aider dans le montage et la mise en œuvre de leurs projets. Si aucune initiative dans le domaine n'existe, ils seront force de proposition afin de structurer un projet qui puisse répondre aux besoins identifiés.

- **Expérimenter très concrètement de nouveaux usages**

Ce projet a pour ambition d'expérimenter concrètement des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle en zones rurales. Ces expérimentations seront mises en place en s'appuyant sur les acteurs présents sur les territoires (associations, SIAE, réseaux de bénévoles, garages associatifs, MSAP…). Ainsi, nous allons expérimenter les nouveaux usages suivants :

- Le vélo : Développement de « pôle vélo » sur les territoires. Ils permettront de valoriser la location de vélos électriques, la mise en place d'ateliers d'auto-réparation et la formation des publics via l'intervention d'une vélo-école. Ce budget comprend la mise à disposition de vélo et de moyen de
- Le Transport d'utilité sociale (TUS) : Développement, en milieu rural, d'un système de transport permettant de répondre à la question du dernier kilomètre et du rabattage des personnes vers des nœuds de déplacements. Un système de rosalie avec vélo à assistance électrique pourra être testé pour du transport collectif sur les boucles le permettant (trajet gare-zones d'activité par exemple).
- La voiture partagée : Développement de ce mode de transport à travers 3 pratiques :
    - L'auto-stop organisé
    - Le covoiturage
    - L'auto-partage

Le développement sera appuyé par la mise en place d'outils techniques permettant le suivi et le bon déroulement de ces expérimentations.

- Ressources départementales

- Un budget de communication qui permettra au chargé de mission communication/évènementiel de faire réaliser des supports de communication (flyers, affiches…) et d'organiser en partenariat avec les animateurs territoriaux des évènements sur les territoires. Ce budget permettra également de faire appel à des acteurs locaux pour sous-traiter certaines actions de terrain : réalisation de réunions d'information, rencontres des maires pour leur présenter les différents dispositifs, gestion de stands sur des marchés de producteurs…
- Adhésion et mise à disposition d'outils numériques : outil de géolocalisation indispensable à la mise en place de projets expérimentaux, application d'auto partage ou d'un système d'organisation de TUS.
- Ressources humaines : 1 ETP en communication, 1 ETP en gestion administratif, 1 ETP en coordination des équipes locale (5 animateurs sur les territoires).
- Accueil d'un CIFRE sur un volet recherche autour des questions de la mobilité solidaire et durable suite au projet impulsé dans le cadre de Pend'Aura + en lien avec le CISCA.

Objectifs de l'action : fournir une première estimation des impacts

Objet de la dépense prévisionnelle	Nbre de personnes sensibilisées	Type de sensibilisation	Economie d'énergie (kWh)	Réduction émissions GES (kgeqCO2)
COÛT DE PERSONNEL - Animation (salaire brut + charges)	**4 320**		**1 158 154**	**345 486**
Animation	4 320	Personnes participant aux réunions participatives, aux comités techniques et comités de pilotage dans le cadre de l'émergence de projet et de mise en place de projet expérimentaux	1 158 154	345 486
Etude d'impacts - Action / recherche sur la mobilité inclusive et durable	**300**		**160 855**	**47 984**
Recrutement d'un.e étudiant.e-doctorant.e CIFRE	300	Nombre de personnes impliquées dans le processus de recherche ou participant à des représentations	160 855	47 984
Sous-traitance d'animation - formation	**3 720**		**2 718 444**	**810 933**
Indemnisation d'intervenants dans le cadre d'un programme de formation annuel	2 820	Personnes ayant assisté aux formations	1 512 034	451 052
Accompagnement au changement de pratique	900	Nombre de personnes accompagnées	1 206 410	359 882
Sous-traitance opérationnelle - Expérimentations de solutions d'écomobilité solidaires	**11 770**		**59 508 885**	**18 733 987**
Outils numériques de géolocalisation aidant à l'émergence de projets collectifs	2 200	Nombre de personnes qui se seront géo localisées et qui auront ainsi participé au projet global	1 927 785	607 711
Structuration de pôles "vélo" : location de vélos électriques, ateliers d'auto-réparation, vélo-école, animations vélos	2 000	Nombre de personnes ayant été formées par la vélo école, nombre de personnes ayant participé à un atelier d'auto-réparation ou personnes ayant bénéficié d'une location de vélos	7 010 128	2 209 859
TUS	1 200	Nombre de personnes transportées	8 596 513	2 705 295
TUS - rosalie	1 000	Nombre de personnes transportés par la rosalie	3 505 064	1 104 929
Promotion et développement de l'auto-stop organisé	720	Nombre de personnes rencontrées dans le cadre du	5 157 908	1 623 177

Ligne de co-voiturage dynamique	4 500	développement du projet et nombre de personnes inscrites sur le site internet ou sur l'application		
Auto-partage	150	Valorisation uniquement des personnes ayant en auto partage un véhicule propre ou peu énergivore	1 074 564	338 162
Communication	**12 800**		**2 865 504**	**901 765**
Evénements et animations territoriales	2 800	Nombre de personnes participants à l'évènement et nombre de visiteurs aux évènements	2 507 316	789 044
Supports de communication et sous-traitance pour des actions de communication de terrain	10 000	Nombre de personnes abonnées à la newsletters, nombre d'affiches et de flyers, nombre de personnes présentes aux réunions de communication et d'information	358 188	112 721
TOTAL	**32 910**		**66 411 842**	**20 840 156**

Public précaire visé par cette action

- Public accompagné par la PFM63 (1400 personnes accompagnées par an) : demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, intérimaires pour favoriser le retour à l'emploi ou l'accès à une formation.
- Personnes en situation de handicap
- Personnes en chantier d'insertion
- Personnes aux ressources financières limitées et en situation de précarité économique
- Public scolaire et parents d'élèves
- Afin de s'assurer d'un nombre suffisant de participants (covoiturage, auto-stop organisé, auto-partage) et de décloisonner les publics, d'autres personnes pourront bénéficier des actions

Décrire précisément en quoi l'action est innovante

Ce projet propose une médiation structurée entre les collectivités territoriales, le milieu associatif et les habitants en matière de mobilité inclusive et cela à une échelle départementale. Conçu comme une boite à outils avec une forte animation locale, ce projet valorise les acteurs locaux par le biais de sous-traitances, et garantit l'expérimentation concrète de projets innovants répondant à des enjeux de terrain. La mise en réseau de ces expérimentations par une forte coordination locale et départementale permettra de valoriser les initiatives et d'alimenter les réflexions entre territoires.

Décrire la gouvernance du projet (organisation) et les partenaires associés au projet

Ce projet sera piloté grâce à différentes instances :

Un comité de pilotage à l'échelle départementale :

- La PFM63
- Le Conseil Départementale du Puy-de-Dôme

- Les différents EPCI, territoires d'expérimentations : Billom Communauté, Agglo Pays d'Issoire, Riom Limagne & Volcans, Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Thiernois, Syndicat Ferroviaire du Livradois-Forez, Ambert Livradois-Forez.
- Cap'Emploi et Pôle Emploi
- La CRESS Auvergne Rhône Alpes
- Les sous-traitants et partenaires départementaux : covoiturage Auvergne, secours catholique, rézo pouce…

Des comités techniques locaux animés par les animateurs territoriaux :

- La PFM63
- L'EPCI du territoire
- Les acteurs et sous-traitants locaux
- Les MDS (Maison des solidarités)
- Le référent mobilité des agences Pôles Emploi

Des groupes de travail thématiques ouverts aux acteurs travaillant la question localement permettront de faire du lien entre les territoires. Des rencontres régulières permettront aux différents animateurs de travailler en réseau et de s'appuyer sur une équipe.

Budgets estimé de l'action

Objet de la dépense prévisionnelle	Total / an	Total projet (3 ans)	Commentaire
COÛT DE PERSONNEL - Animation (salaire brut + charges)	**185 216**	**1 181 878**	
Animation	154 346	909 137	8 ETP : 1 ETP coordination départementale, 1 ETP suivi administratif du projet, 1 ETP chargé de communication et d'évènementiel, 5ETP chargés de missions territoriaux (Thiers, Ambert, API, Billom, Riom/Combrailles), services civiques
Indemnisation de fin de contrat ou licenciement		90 914	
Charges indirectes (20%)	30 869	181 827	
Frais de déplacement du personnel	**30 000**	**90 000**	
	30 000	90 000	
Etude d'impacts - Action / recherche sur la mobilité inclusive et durable	**15 000**	**45 000**	
Partenariat avec un organisme de recherche / Recrutement d'un.e étudiant.e-doctorant.e CIFRE	15 000	45 000	Travail avec le milieu universitaire et le monde de la recherche pour mesurer l'impact du programme d'actions sur les territoires.
Sous-traitance d'animation - formation	**141 000**	**423 000**	
Indemnisation d'intervenants dans le cadre d'un programme de formation annuel	41 000	123 000	Formation de l'ensemble des prescripteurs, élus, techniciens et acteurs locaux. La formation et l'accompagnement des ACI au portage d'actions d'éco mobilité devraient permettre de faire monter en compétences ces acteurs afin de les positionner comme partenaires opérationnels dans la mise en place de certaines actions.
Accompagnement au changement de pratique	100 000	300 000	Ouverture de l'accompagnement individuel PFM63 aux personnes non éligibles actuellement (personnes en situation de handicap, travailleurs pauvres...) en développant des partenariats avec des structures partenaires ESAT, Cap'emploi...situations de handicap via un partenariat avec Cap'emploi. 300 personnes par an devraient-être accompagnées.
Sous-traitance opérationnelle - Expérimentations de solutions d'écomobilité solidaires	**524 546**	**1 499 241**	

Outils numériques de géolocalisation aidant à l'émergence de projets collectifs	10 000	30 000	Logiciel permettant de géolocaliser les personnes sur une carte numérique faisant apparaitre les points d'intérêts locaux (MSAP, aires de covoiturage, gares, agences pôle emploi …). Cet outil pourra être utilisé dans le cadre de développement de projets collectifs (autopartage, circuit du vélo-bus...) ou dans le cadre d'ateliers collectifs de sensibilisation. Ce sont les animateurs territoriaux, appuyés par les conseillères mobilité qui connaissent bien le territoire, qui identifieront les points à valoriser.
Structuration de pôles "vélo" : location de vélos électriques, ateliers d'auto-réparation, vélo-école, animations vélos	148 795	371 987	Les animateurs territoriaux définiront précisément ces expérimentations dont la réalisation pourra être déléguée, via une sous-traitance à des acteurs locaux.
Transport d'utilité social	177 542	532 625	Si aucun acteur départemental n'est identifié pour coordonner cette action, la PFM63 pourra le faire directement en assurant le rôle de centrale d'appels, en faisant l'acquisition d'un outil numérique et en portant le poste de coordinateur du projet (formation, coordination, animation des équipes bénévoles). Le budget prévoit également l'entretien et l'assurance d'une trentaine de véhicules ainsi qu'un budget pour indemniser les conducteurs même si la plupart de ces indemnisations sont valorisées par des réductions d'impôt. Des partenariats forts avec des associations départementales ou locales permettront d'identifier localement les réseaux de bénévoles.
Promotion et développement de l'auto-stop organisé	56 887	170 660	Les animateurs territoriaux permettront localement d'identifier les besoins et les opportunités de développement d'auto-stop organisé, de ligne de covoiturage ou de l'autopartage. Ils seront aidés dans le cadre du développement des projets par des sous-traitants départementaux spécialistes de ces questions.
Ligne de co-voiturage dynamique	53 995	161 984	
Autopartage	53 995	161 984	
Mise à disposition de moyens de déplacements	23 333	70 000	Budget complémentaire à l'animation afin de prendre en compte la mise à disposition des outils (vélos électriques, transports collectifs)
Communication	**83 333**	**250 000**	
Evénements et animations territoriales	16 667	50 000	Organisation d'évènements territoriaux permettant de fédérer les acteurs et de valoriser les initiatives.

Supports de communication et sous-traitance pour des actions de communication de terrain	66 667	200 000	Ce budget permettra la réalisation des outils (impression) et la sous-traitance d'actions de communications locales (porte à porte, organisation de réunions d'information, stands sur les marchés...)
BUDGET TOTAL	**979 095**	**3 489 119**	